

Québec, le 13 mars 2013

Madame Marie-France Bélanger  
Directrice générale  
Cégep de Sherbrooke  
475, rue du Cégep  
Sherbrooke (Québec) J1E 4K1

## **Objet : Suivi de l'évaluation institutionnelle**

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 26 janvier 2005, la Commission adoptait son rapport faisant suite à la visite d'évaluation institutionnelle au Cégep de Sherbrooke. La Commission jugeait alors que le Cégep assumait bien les responsabilités qui lui sont confiées, mais formulait une recommandation sur l'adoption et l'application des programmes d'évaluation du rendement du personnel.

En février 2012, le Cégep a fait parvenir à la Commission le suivi rattaché à cette recommandation et des documents supplémentaires nécessaires à l'évaluation du suivi ont été reçus au cours de l'automne 2012. Ces documents présentent les programmes d'appréciation du rendement et leur mise en œuvre pour différentes catégories de personnel, notamment les professionnels, les cadres et le personnel de soutien. Les programmes d'appréciation de la qualité du travail des enseignants sont aussi présentés. Lors de sa réunion du 30 janvier 2013, la Commission a analysé la suite donnée par le Collège.

La Commission constate, au moyen des documents remis par le Cégep, que l'établissement applique les programmes d'évaluation du rendement de son personnel, comme l'y engage sa propre politique de gestion des ressources humaines. La Commission conclut que le Cégep a démontré l'application et la mise en œuvre des programmes mentionnés ci-dessus.

La Commission estime donc que le Cégep de Sherbrooke a donné des suites satisfaisantes à la recommandation formulée en janvier 2005 dans son rapport d'évaluation. Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière

c. c. M. Réjean Bergeron, directeur des études